

DV A 38 1-4



Marque de Fabrique

La Fabrication des Allumettes

EN BELGIQUE

UNION ALLUMETTIÈRE, Sté Ame, BRUXELLES

CARTES VUES
DÉTACHABLES



LA FABRICATION DES ALLUMETTES

Il n'est personne aujourd'hui, tout au moins dans les régions civilisées, qui puisse se passer complètement de l'allumette. Ce petit article de première nécessité est entré à tel point dans nos usages que nous pouvons difficilement nous figurer, qu'il y a un siècle, il n'existait pas encore. Les "grognards" du premier Empire n'avaient qu'un briquet pour allumer leur pipe.

On ne sait pas d'une façon formelle quel est l'inventeur de l'allumette. Les Français tiennent pour certain que c'est le chimiste Chancel qui, le premier, en 1805, imagina de garnir un bâtonnet d'une coiffe de soufre, recouverte elle-même d'un mélange de chlorate de potasse et de gomme arabique. Cet engin primitif était trempé dans l'acide sulfurique, (ou vitriol), que l'on portait sur soi, enfermé dans un tube de verre ou de plomb. Ce système était tellement dangereux que l'usage ne s'en répandit pas.

Il semble que la première allumette proprement dite, c'est-à-dire celle qui prend

feu par le frottement, ait été inventée simultanément vers 1828, en France, par Charles Derosin, en Allemagne, par Jean-François Kammerer.

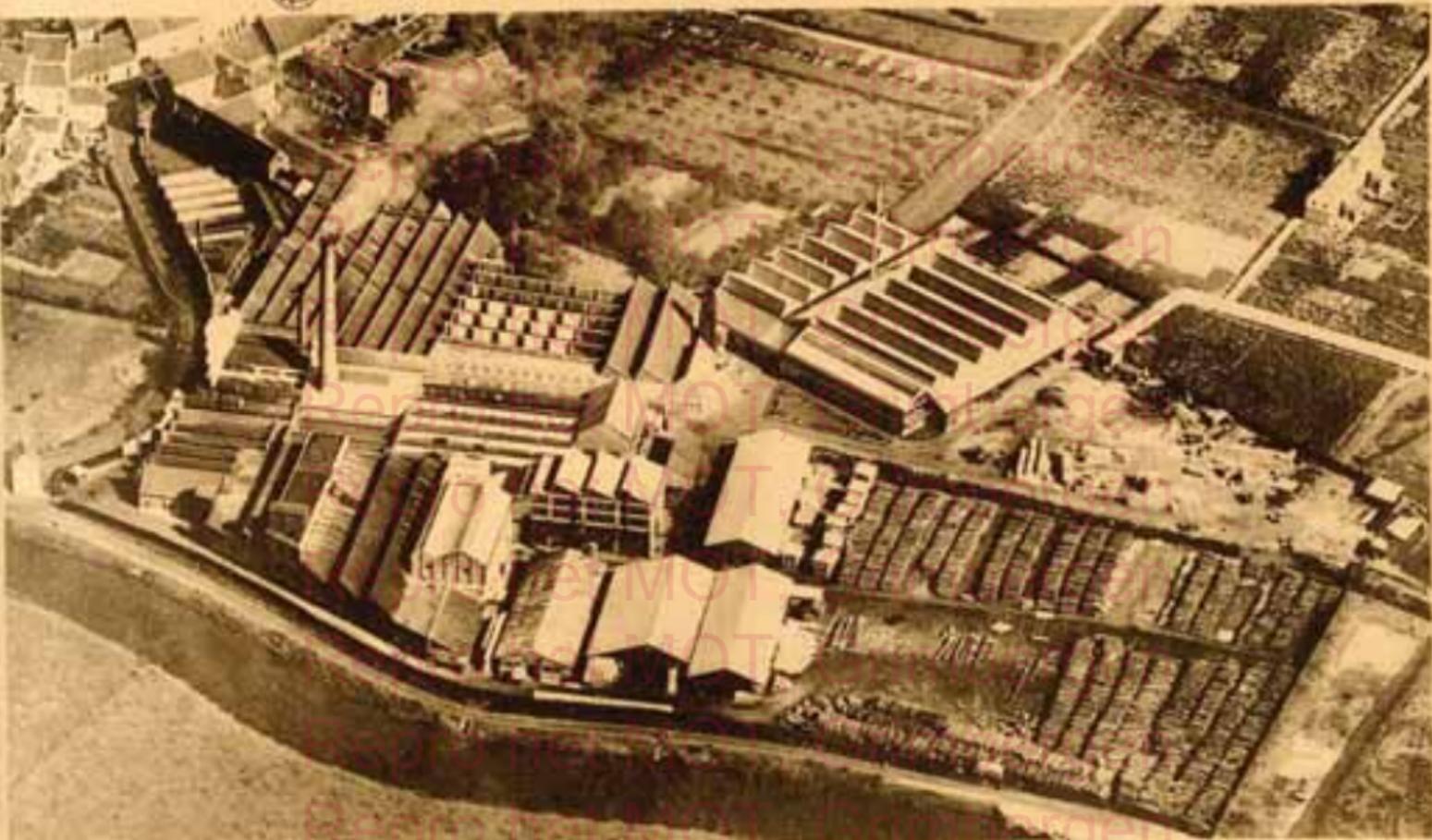
Toujours est-il que vers 1830, Balthazar Mertens, fabricant de cirage pour chaussures établi à Lessines, avait eu connaissance par un de ses parents, vétérans des guerres de Napoléon, de la nouvelle industrie établie par Kammerer à Ludwigsburg, près de Stuttgart. Homme d'action et d'initiative, il songea aussitôt à lancer le nouvel article en Belgique et malgré les énormes difficultés du début et des déboires de toutes sortes, il réussit, vers 1835, à produire un article convenable.

Son usine, qui existe encore de nos jours à Lessines, sous la direction de l'Union Allumetière, grandit rapidement, et fut ainsi le berceau de l'industrie allumetière belge.

Le machinisme a aujourd'hui perfectionné la fabrication de l'allumette, et peu de personnes se doutent des innombrables manipulations qu'une boîte d'allumettes a dû subir depuis l'abattage du tronc d'arbre jusqu'au moment où les soixante petits bouts de bois rouges, chimiqués, paraffinés et coquettement rangés dans leur boîte, viennent s'offrir au besoins du fumeur ou de la ménagère.



Une des nombreuses usines de l'Union Allumetière.



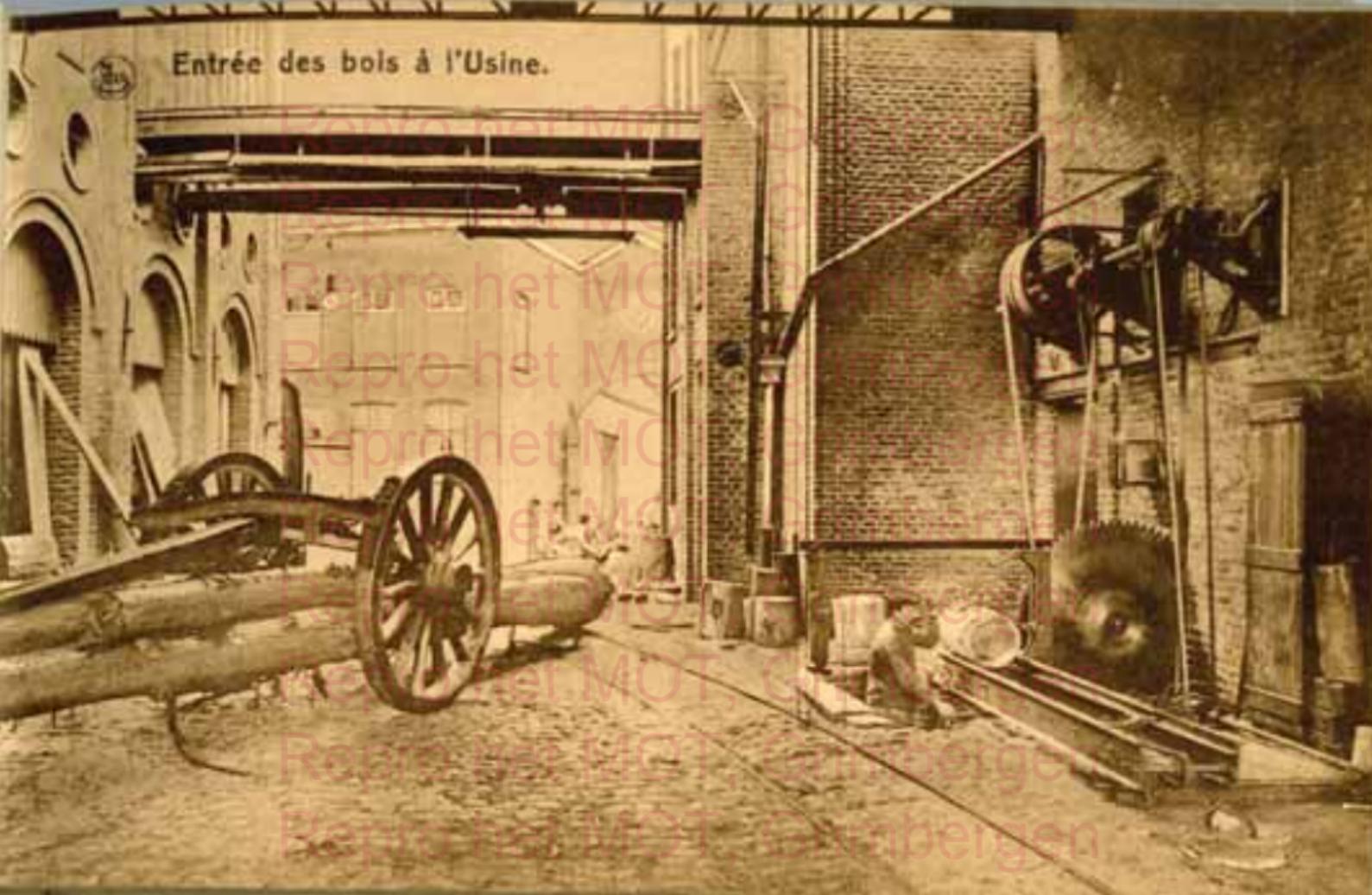
Cliché : C. A. B.



Cour à bois.

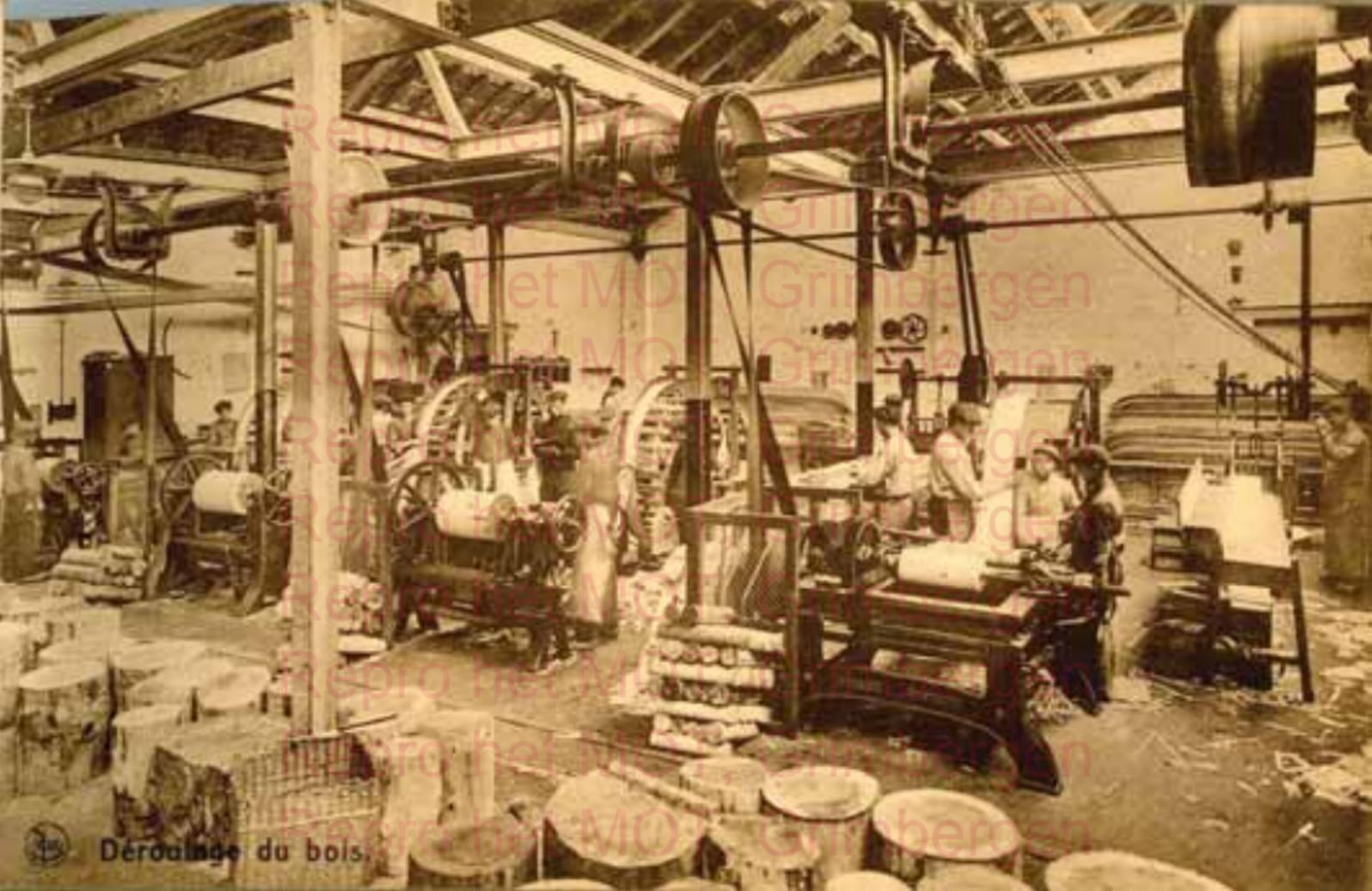


Entrée des bois à l'Usine.

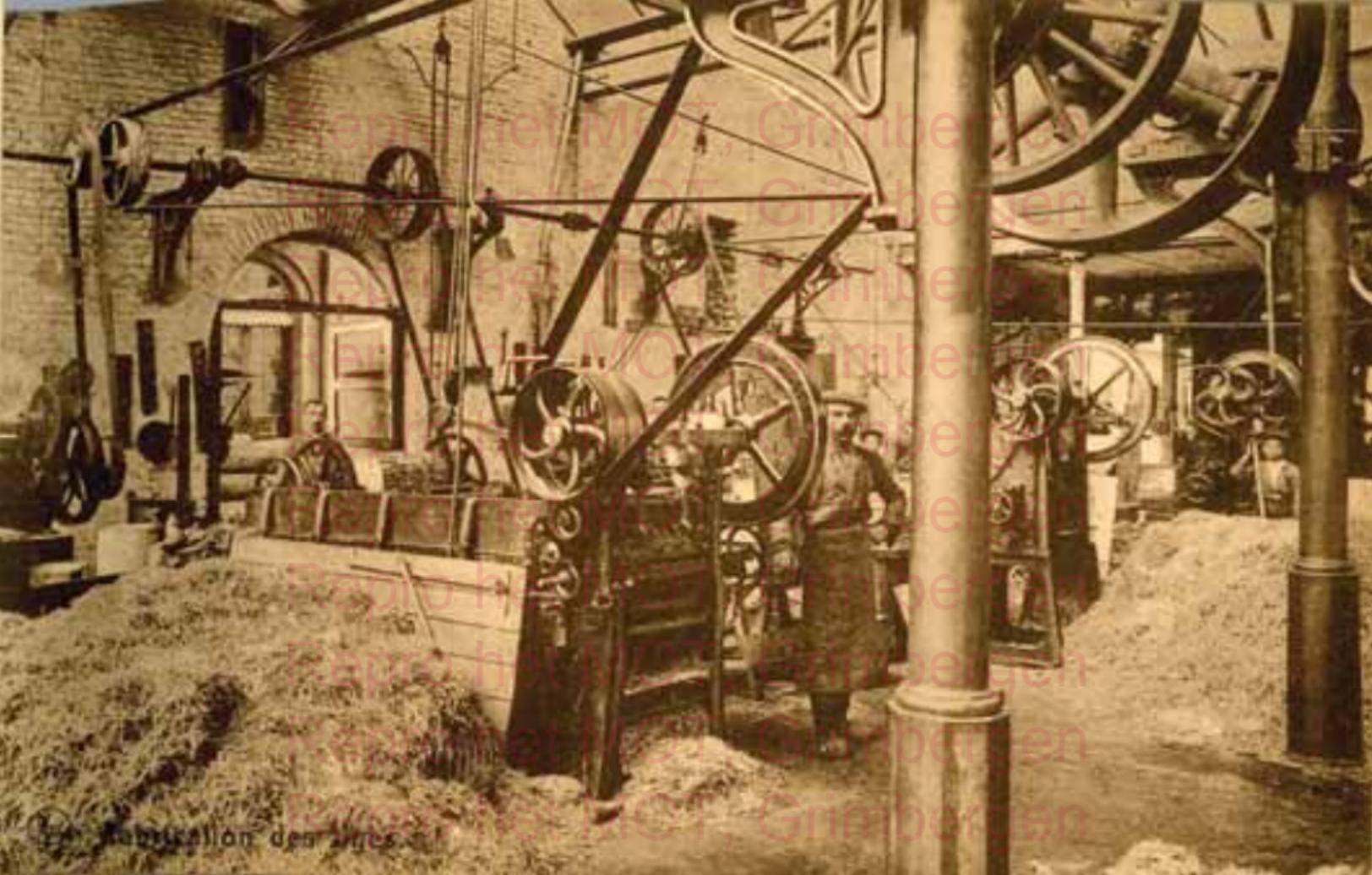


Salle de tronçonnement.

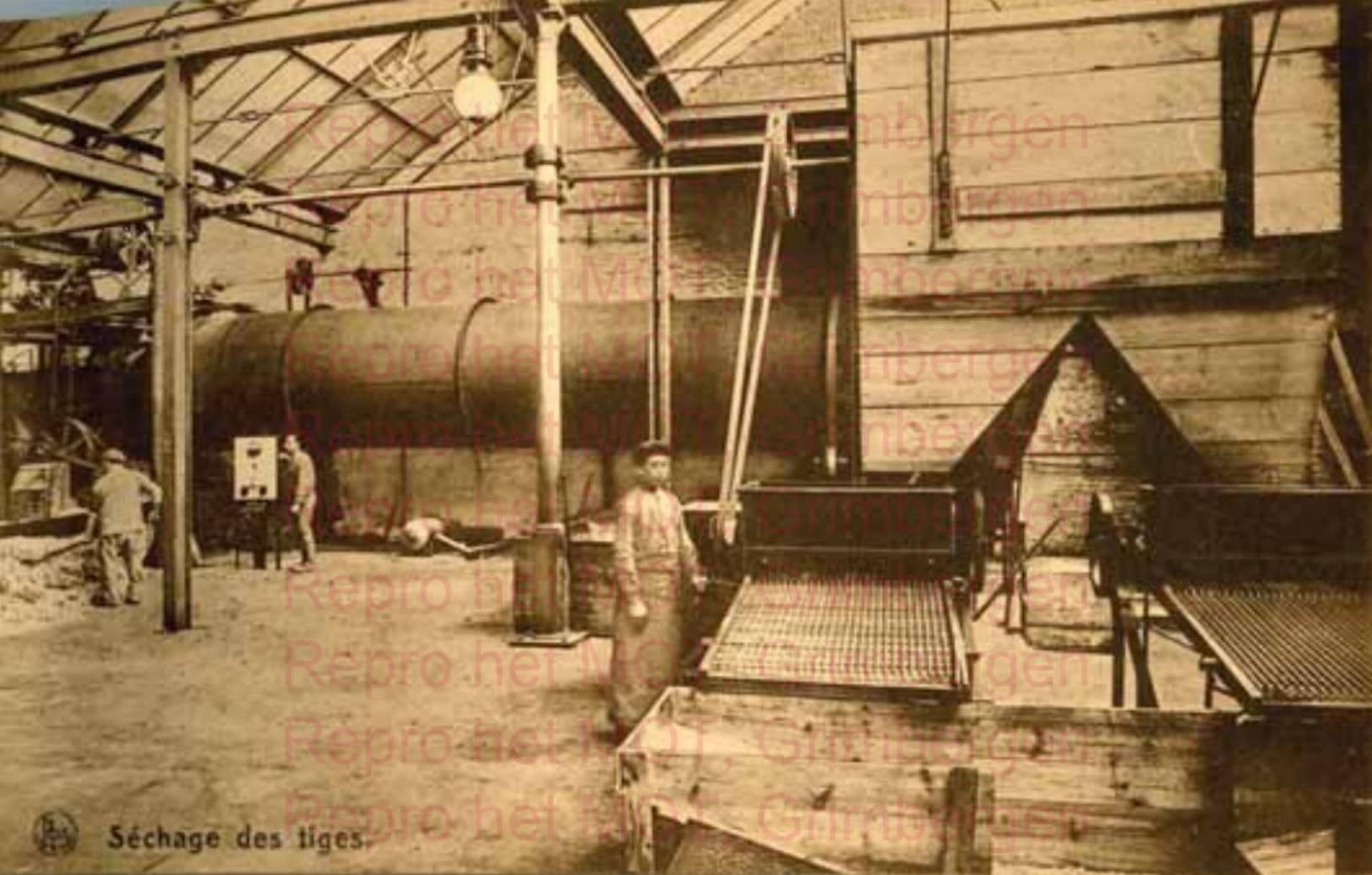




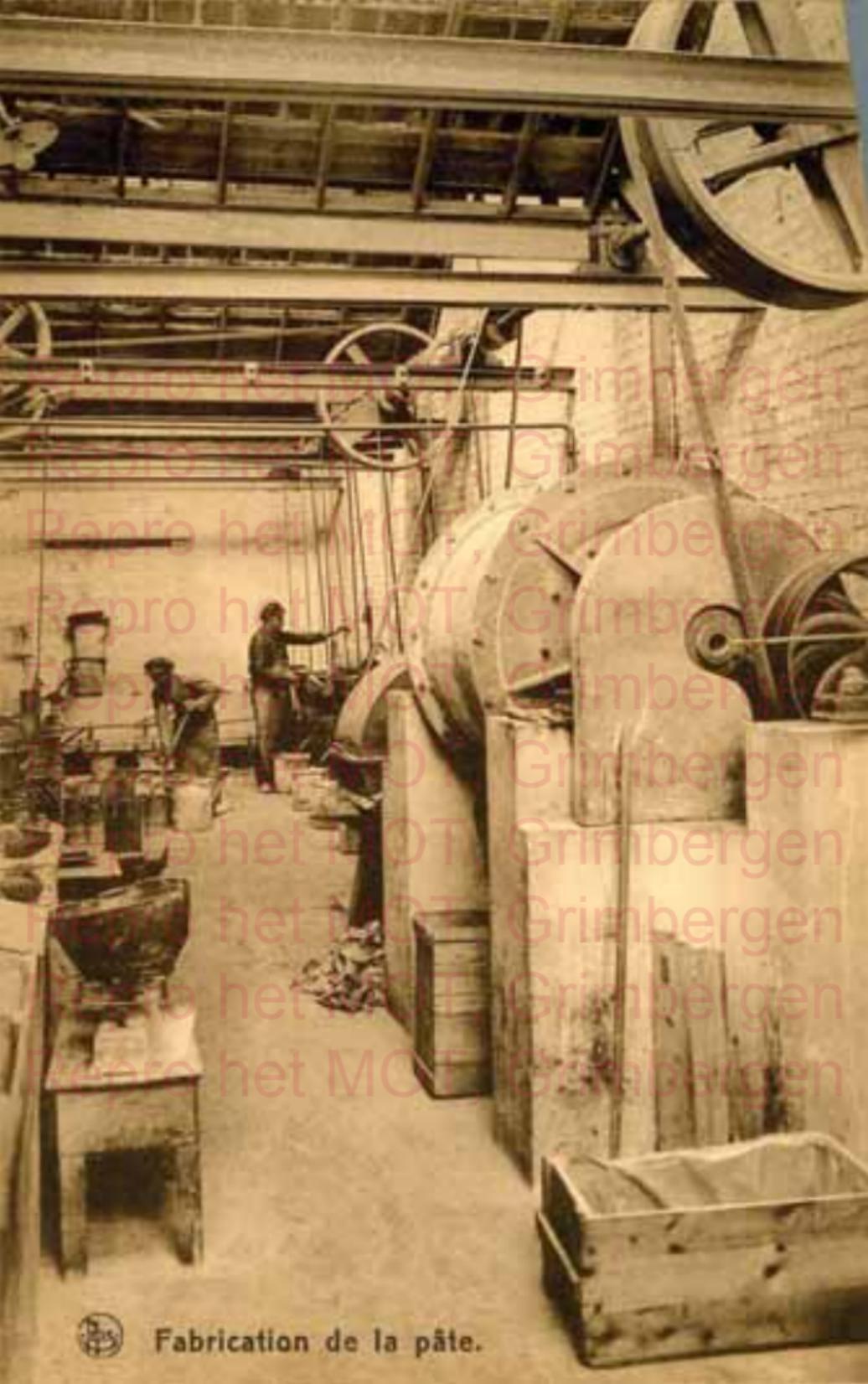
36 Déroutage du bois.



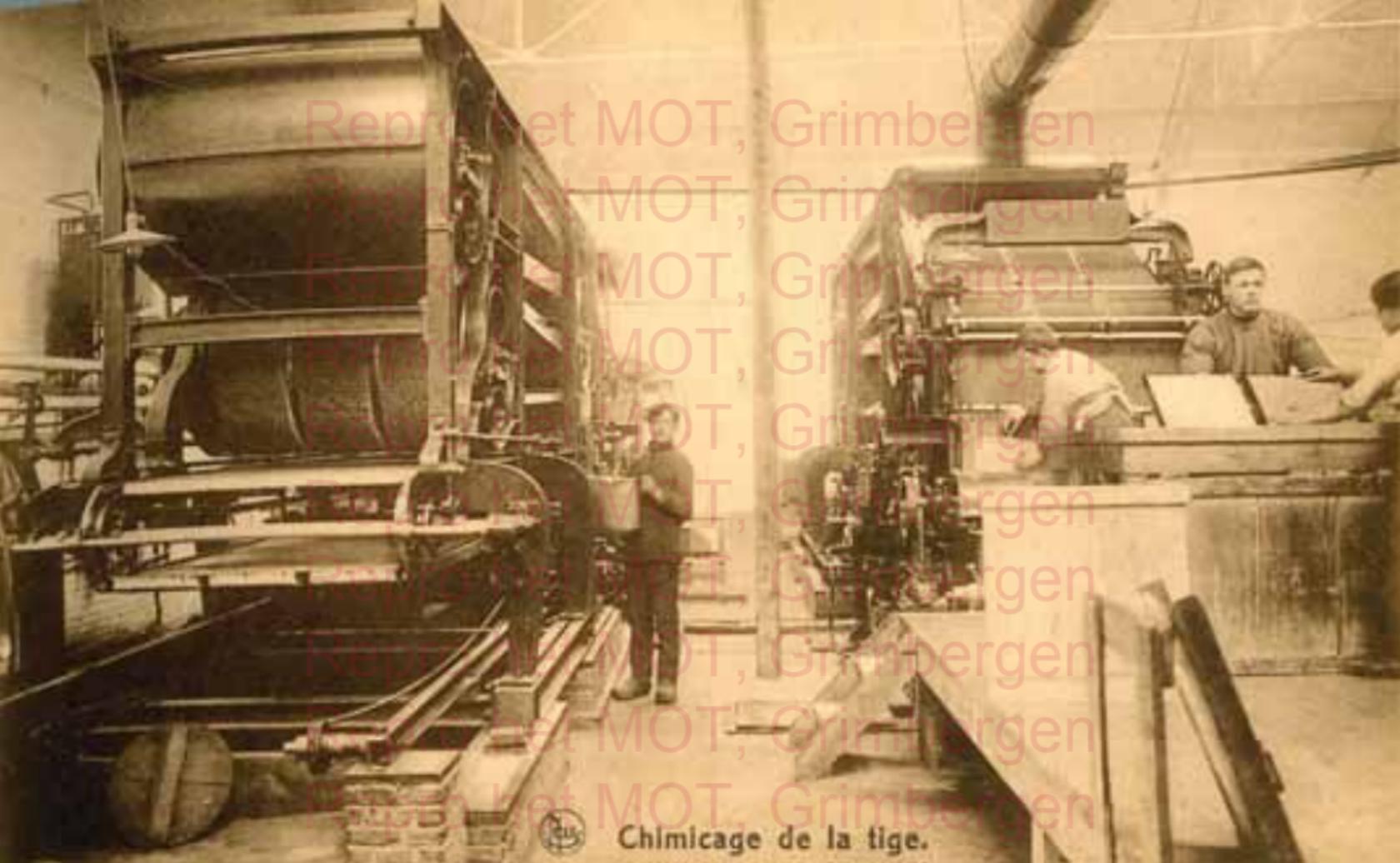
1870. Fabrication des laines.



Séchage des tiges.



Fabrication de la pâte.



Repro het MOT, Grimbergen
Repro het MOT, Grimbergen



Chimicage de la tige.



Fabrication de la boîte.

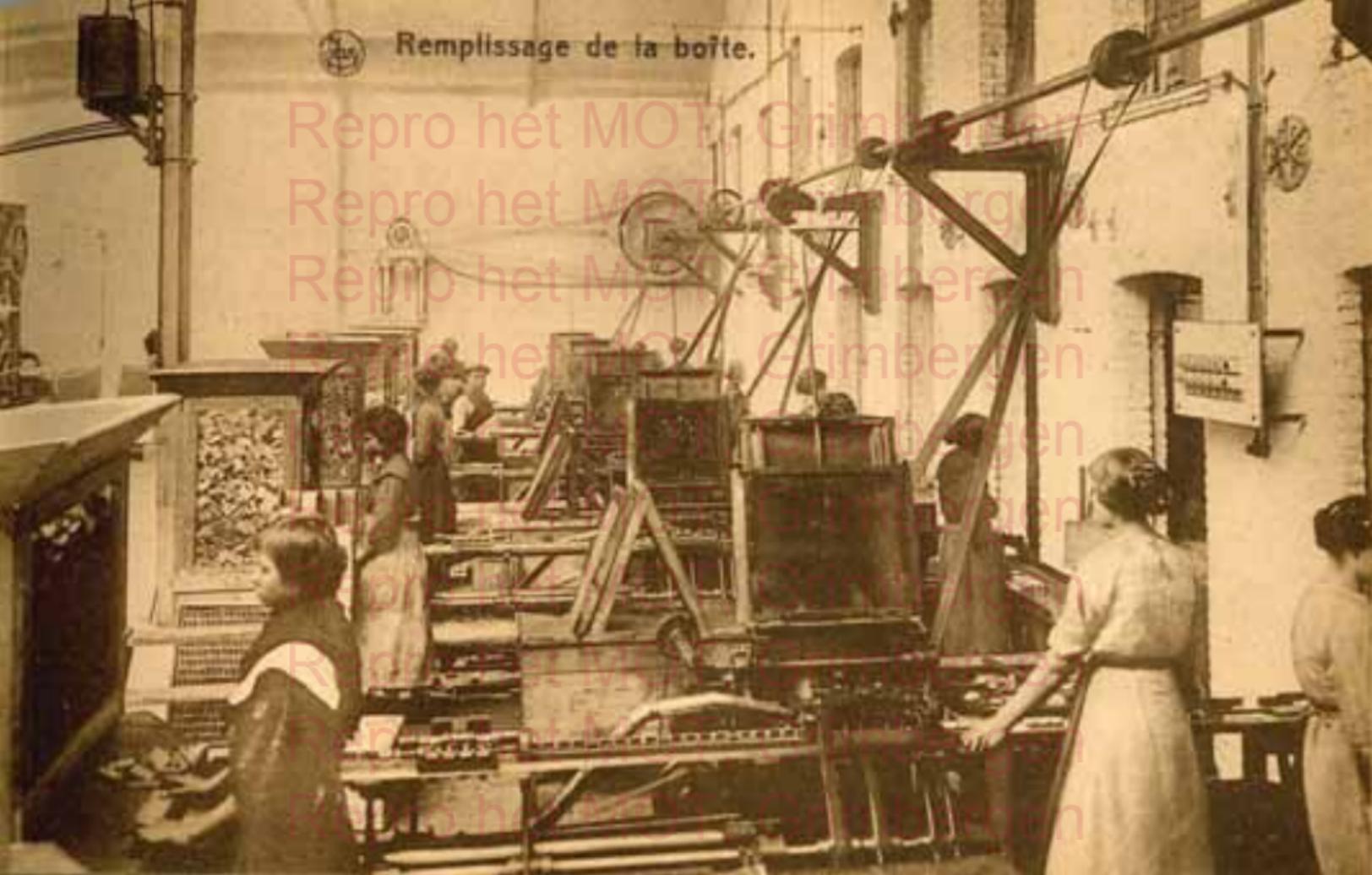


Étiquetage des boîtes.





Remplissage de la boîte.





Repro het MOT, Grimbergen
Repro het MOT, Grimbergen



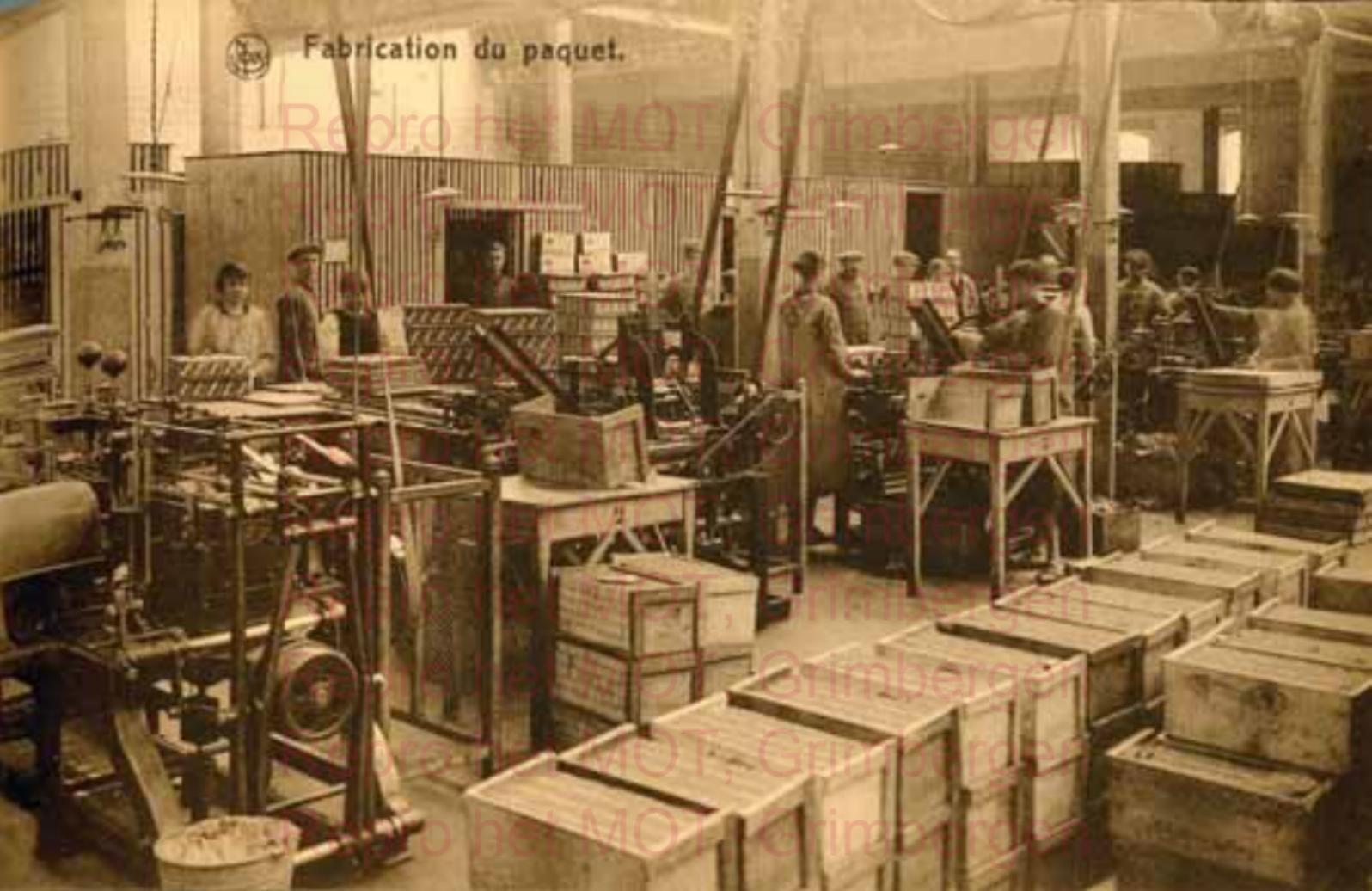


Gratinage de la boîte.





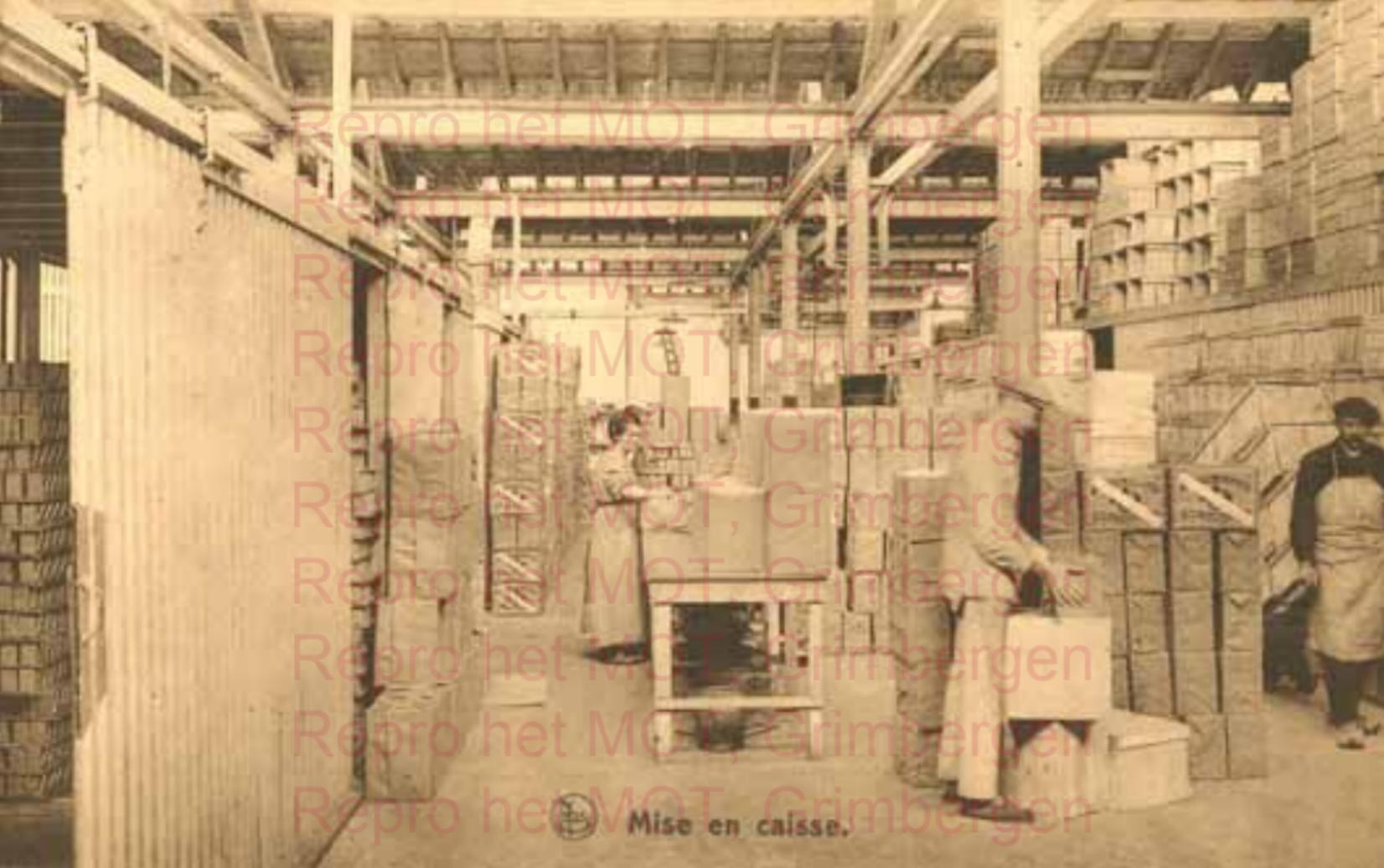
Fabrication du paquet.





Contrôle des produits fabriqués





Repro het MOT, Grimbergen
Repro het MOT, Grimbergen



Mise en caisse.



Repro het MOT Grimbergen



Emmagasinage des produits fabriqués



Expéditions des produits fabriqués.

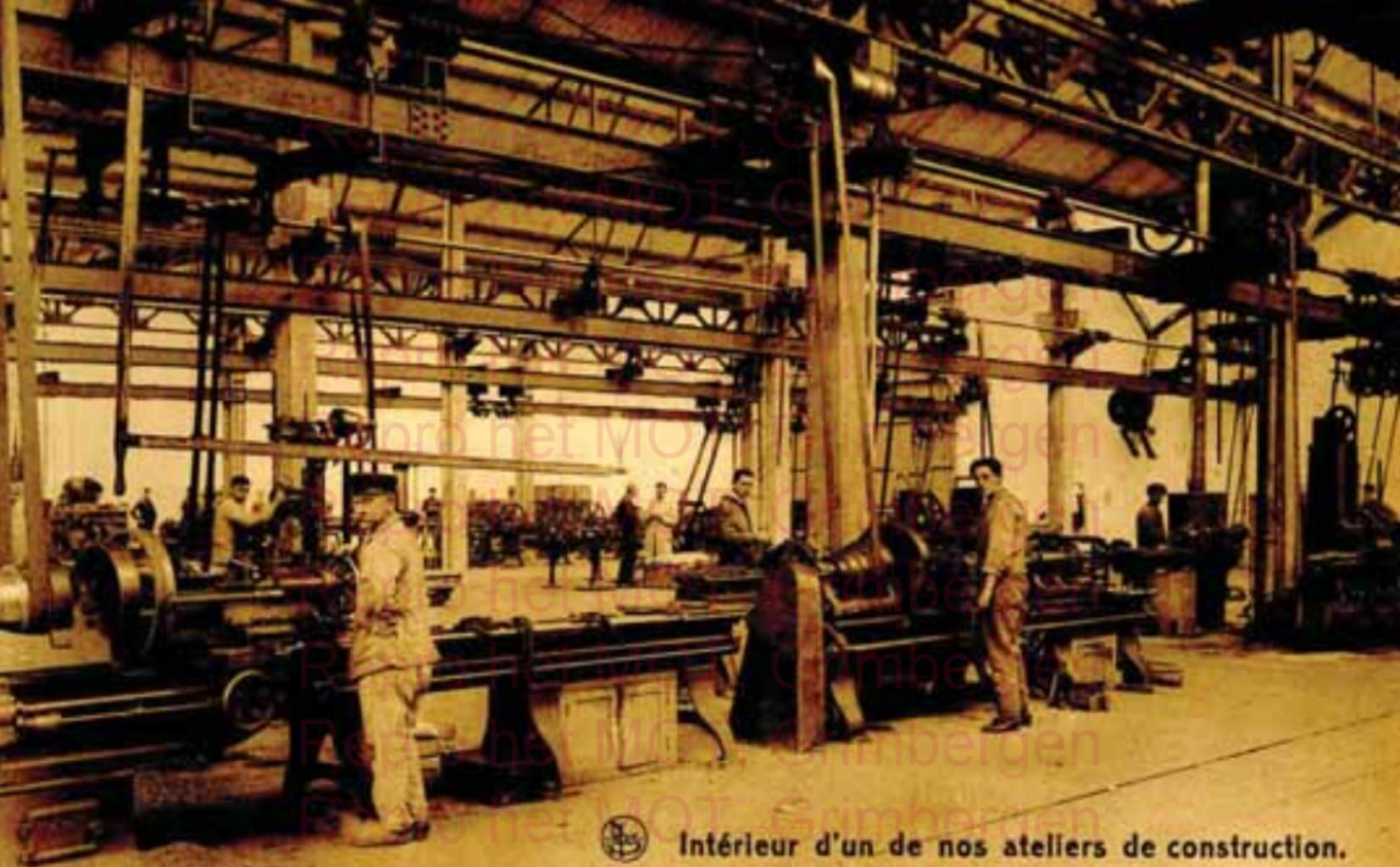


MOT, Grimbergen

het MOT, Grimbergen

het MOT, Grimbergen

het MOT, Grimbergen



Intérieur d'un de nos ateliers de construction.



PHOTOTYPIC

ERNEST THILL

20-22, Rue Simonis, 20-22

BRUXELLES